

## **Devoirs mensuels**

Numéro d'inventaire: 2015.8.5903

Auteur(s): Félicien Dorey

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création: 1902 - 1903

Inscriptions:

• titre : Ecole laïque de L'Etang-Vergy Devoirs mensuels. Cours Moyen Dorey Félicien né le 20

octobre 1891. (écrit manuscritement à l'encre noire) (couverture)

Matériau(x) et technique(s): papier vergé | encre, | encre, | crayon de couleur

Description : Cahier en papier vergé à la couverture en papier fort rouge et à la reliure brochée au fil. Réglure 4x4, écrit à l'encre noire, avec quelques mentions à l'encre rouge.

Carte réalisée au crayon à papier et crayon de couleur bleu.

Mesures: hauteur: 22,2 cm; largeur: 17,5 cm

Notes: Cahier de devoirs mensuels de Félicien Dorey. Les dates mentionnées vont du 31 décembre 1902 au 25 novembre 1903. Contenu : Des compositions françaises et des devoirs d'orthographe. Des exercices de calcul (problèmes, calculs). Des devoirs d'histoire et de géographie, dont une carte de l'Asie réalisée au crayon à papier et crayon de couleur Les remarques et corrections de l'instituteur sont inscrites dans la marge à l'encre rouge.

Mots-clés : Cahiers journaliers, mensuels et de roulement de l'enseignement élémentaire

Apprentissage du français : filières élémentaires

Histoire et mythologie

Lieu(x) de création : L'Étang-Vergy

Utilisation / destination : matériel scolaire Autres descriptions : Langue : français

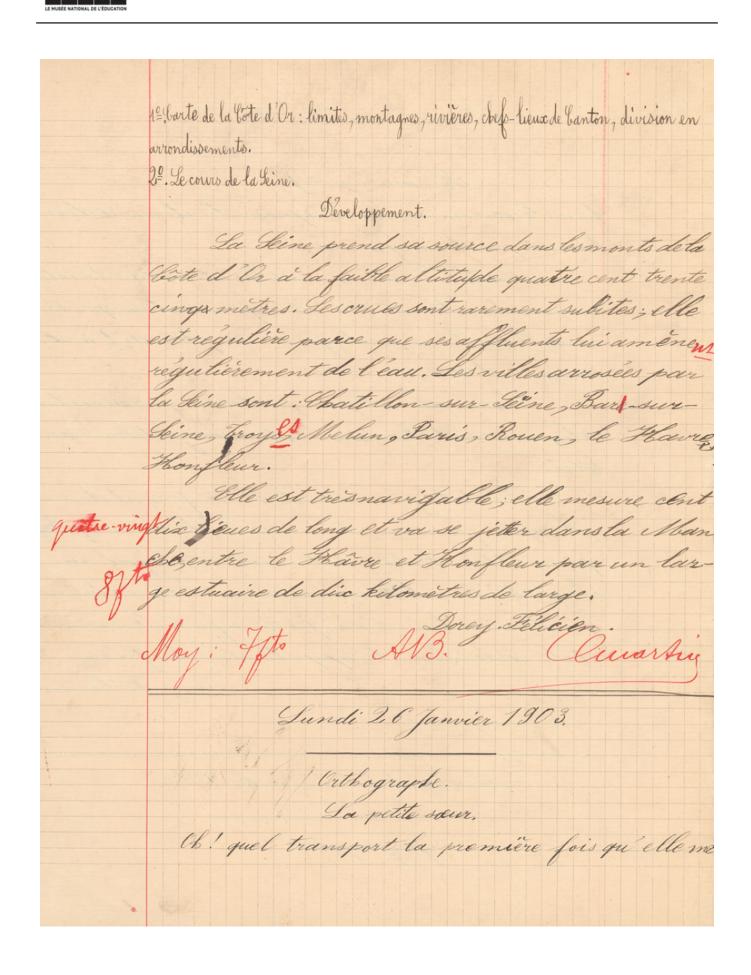
Nombre de pages : non paginé Commentaire pagination: 24 p.

Lieux : L'Étang-Vergy

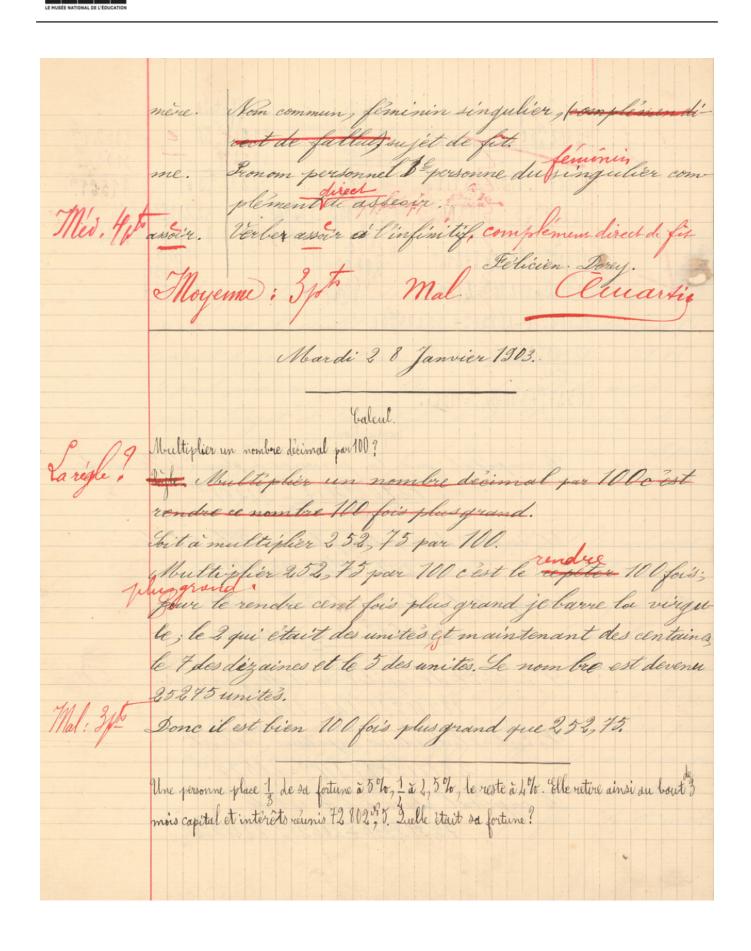
1/4



회사 가장 하는 것이 들어 가는 가장 가장하게 되었다. 그리고 있는데 그리고 있다.	
11. 1. 91 12.	1009
Mardi 31 decembr	20 1004.
11 10 1	
Historie Luite	
Les la	
acho will communes el d	prescera its ne redou-
dans leurs communes et a	
taient pas les seigneurs.	
atent pas les stignturs.	
CP CX CX CX	21 + 1 + 1
Louis II erait un z	néchantroi car tousles
moyens lui étaient bons;	You have it is
mogene un écouent vons	a enferman ses prison
miere day de la la la	nt 10 1 1 1 1 1 1 0
rucio uano des cages de fe	en se praisent a se
niers dans des cages de fe	
marior der	
moquer d'eux.	
Les rois qui ont pres religieuses sont: François 1	1 to tour 101 10 1
sees wagen one pres	para aux perseculion
	X117
release sometick	er of the to
aryunsisoon. Mangoist	, Louis lacize El Louis qua-
torbe. Is	
30	
Constant do and wall	Lo 1616 6 +12
Ses états généraux	de 1614 furent de sum
Ses états généraux	de 1614 furent désune
Ses états généraux	de 1614 furent désun
Ses états généraux plus que jamais; ils ne	de 1614 furent de sune seront plus com oques
Ses états généraux plus que jamais; ils ne	de 1614 furent de suns seront plus com ogudos
plus que jamais; ils ne	de 1614 furent de sune seront plus com oques
Ses états généraux plus que jamais; ils ne qu'en 1789. Le tiers état	de 1614 furent de sun seront plus com ogudo voulait être égal au
gu en 1789. Le tiers état	voulait être égal au
gu en 1789. Le tiers état	voulait être égal au
gu en 1789. Le tiers état	voulait être égal au
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma	isceux-cirepondirent
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma	isceux-cirepondirent
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma	isceux-cirepondirent
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma qu'ilsne voulaient pasqu	isceux-ce repondirent ce les enfants de savetiers
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma qu'ilsne voulaient pasqu	isceux-ce repondirent ce les enfants de savetiers
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma qu'ilsne voulaient pasqu	isceux-ci repondirent ce les enfants de savetiers
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent ce les enfants de savetiers classent des freres.
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent ie les enfants de savetiers relassent des frères.
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isclux-ci repondirent isclux-ci repondirent ie les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey teilécien
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Férlicien  Courring
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Férlicien  Courring
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Feilieien  Chuartin
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Férlicien  Courring
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Feilieien  Chuartin
gu en 1789. Le tiers état. clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent e les enfants de savetiers elassent des freres.  Dorey Feilieien  Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Se tiers état. clergé et à la noblesse, ma qui ils ne voulaient pasque et de cordonniers les app	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers classent des freres. Dorey Félécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers relassent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app as. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers classent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app Das. Sph	isceux-cirepondirent isceux-cirepondirent is les enfants de savetiers classent des freres. Dorey Terlécien. Chuartin
gu en 1789. Le tiers état clergé et à la noblesse, ma que ils ne voulaient pasqu et de cordonniers les app as. Sph	isceux-ci repondirent isceux-ci repondirent is les enfants de savetiers classent des freres. Dorey Terlécien Chuartin



3/4



4/4